



PROGRAMME PERSONNALISE DU BILAN DE COMPETENCE

Formation professionnelle continue
éligible au CPF

Mis à jour : 01/12/2023

Lieu : En distanciel ou en présentiel en fonction de l'analyse des besoins du bénéficiaire	Contact : Frédérique Gauthier – 06.77.98.57.58 Durée : 24 heures (16 heures de face à face et 8 heures de travail guidé avec la consultante)
---	---

Objectifs généraux du bilan de compétences:

- ✓ Identifier les compétences acquises dans le parcours professionnel.
- ✓ Repérer dans le parcours, ce qui fait sens et identité professionnelle.
- ✓ Connaître les valeurs, les goûts, les centres d'intérêt.
- ✓ Déterminer des hypothèses de pistes professionnelles ou projets professionnels.
- ✓ Identifier pour chaque projet professionnel, les étapes de développement.
- ✓ Examiner les moyens à mettre en œuvre : formation, VAE...
- ✓ Elaborer des stratégies permettant d'atteindre les objectifs professionnels.
- ✓ Définir un plan d'actions à court terme (moins d'un an) et moyen terme (3 ans).
- ✓ Réaliser la synthèse en co-écriture partagée.

A l'issue du bilan de compétences, la personne sera en capacité d'élaborer des choix d'orientation et d'insertion prenant en compte ses aspirations ainsi que l'ensemble des exigences de son environnement socio-économique et personnel.

Prérequis	Modalités d'accès	Tarifs
Aucun prérequis nécessaires nécessaires Toute personne désirant faire un bilan de compétences.	Cette formation est accessible : Entrées/Sorties permanentes Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est de 2 semaines.	Bilan de compétences 24 h : 1900€ Autres durées : sur devis Financements : CPF (Compte Personnel de Formation) Plan de développement des compétences (financement entreprise) Financement personnel

Ce programme de formation est personnalisé selon votre parcours, vos objectifs et vos besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Phase d'analyse de la demande : 1 heure (entretien gratuit)

- Présentation et explication de la méthodologie



PROGRAMME PERSONNALISE DU BILAN DE COMPETENCE

Formation professionnelle continue éligible au CPF

Mis à jour :01/12/2023

- Explication de la partie administrative
- Présentation de la structure
- Présentation de la consultante
- Réponse aux questions

+

Phase préliminaire 30 minutes Incluses à la séance n° 1 du Bilan	Phase d'investigation- 21h 14h00 en face à face 7h de travail guidé (xx RDV de Xh)	Phase de conclusion- 3h 2h en face à face 1h de travail personnel
Ses Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer votre besoin en bilan de compétences, • Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés, • Décider de la poursuite ou de l'arrêt du bilan de compétences • S'engager et contractualiser 	Ses objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier vos compétences, motivations et pistes de progression, • Déceler vos ressources et potentiels ignorés, • Elaborer vos scénarios d'évolution professionnelle. • Définir un plan d'action. 	Ses objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser le travail réalisé durant le bilan, • Concrétiser la relation entre vos compétences et vos projets d'évolution professionnelle.

+

Le suivi à 6 mois : 1 h d'entretien individuel en aval (gratuit) pour se revoir, faire le point 6 mois après la dernière séance.

<p>✓ Déroulement : Cette formation se déroule selon les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A distance (par Teams) • En journée et/ou le soir • En semaine et/ou le samedi 	<p>✓ Modalités pédagogiques : La démarche pédagogique mise en œuvre repose sur des situations d'apprentissage variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test d'intérêts de motivations professionnelles et d'orientation, • Entretiens interactifs, • Fiches de réflexion, • Grilles d'évaluation et d'autodiagnostic, • Questionnaires à choix multiples.
--	---

✓ **La mise à disposition de ressources documentaires :**

Le bénéficiaire du bilan de compétences pourra accéder à des sources d'information variées : fiches métiers, informations sur les organismes de formation et leurs programmes, informations sur la création d'entreprise, informations sur le marché de l'emploi et les techniques de recherches d'emplois.



PROGRAMME PERSONNALISE DU BILAN DE COMPETENCE

Formation professionnelle continue
éligible au CPF

Mis à jour :01/12/2023

✓ **Un réseau de partenaires à la disposition du bénéficiaire :**

Le cabinet met à disposition du bénéficiaire son réseau d'interlocuteurs exerçant le ou les métiers qui correspondent à ses aspirations, afin de les interviewer et pouvoir se faire une idée la plus objective possible de l'adéquation, ou non, entre ses acquis, motivations, potentiels, et le métier ciblé. L'objectif est qu'il parvienne à une vision concrète du métier ou du poste, racontée par un professionnel qui l'exerce.

✓ **Conclusion du bilan de compétences :**

A l'issue de la formation, une synthèse écrite sera co-écrite.

Elle contiendra le bilan personnel et professionnel et toutes les activités réalisées pendant le bilan (CV, lettre de motivation, capital de compétences, fiche métier, enquête métier, documentation professionnelle).

Ce document reprenant le déroulé et les conclusions du bilan sera remis au bénéficiaire.

A l'issue du bilan de compétences, une attestation de participation sera remise au bénéficiaire.

✓ **Modalités d'évaluation :**

- Avant : entretien téléphonique, entretien visio conférence et grille APS,
- Pendant : évaluation à chaud à la fin du bilan,
- Après : évaluation à froid 6 mois après la formation

✓ **Qualification du ou de la Consultant(e) bilan**

Le(a) consultant(e) qui intervient pour la réalisation du bilan a une expertise dans la conduite de bilans de compétences et l'accompagnement de projet professionnel.

Elle exerce son activité dans le cadre de la Charte Qualité des bilans de compétences et respecte la confidentialité, le secret professionnel et le code de déontologie.



PROGRAMME PERSONNALISE DU BILAN DE COMPETENCE

Formation professionnelle continue
éligible au CPF

Mis à jour :01/12/2023

✓ Nos indicateurs de performance sur l'année 2022/2023

Niveau de d'accomplissement de la prestation sur l'année 2022-2023 :	Niveau de performance sur l'année 2022-2023
Nombre de bénéficiaires en début et fin de prestation : 8 % bénéficiaires ayant réalisé l'intégralité du bilan : 100 %	Nombre d'enquêtes terrains : 30 enquêtes Nombre de bénéficiaires suivis : 8 bénéficiaires suivis Note globale : 4,87/5

- **Référent Pédagogique, Administratif et Handicap** : Frédérique Gauthier, Consultante.

Renseignements et devis au :

☎ 06.77.98.57.58

✉ frederique@caipirinha-conseil.com